

CANADA
Province de Québec
M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue dimanche 10 juin 2018 à 16:00 à la salle Réjean-Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
Mme. Anne Langevin, conseillère
M. Yves St-Jacques, conseiller
M. Jean-Guy Carignan, conseiller

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire-trésorier

Présence dans la salle : aucun (0) personne.

Absences motivées:

Mme Annie Galipeau, conseillère
M. Éric Galipeau, conseiller et maire substitut
M. Denis Bonhomme, conseiller

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, monsieur Ronald Cross, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R18SE06-194

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition d'Anne Langevin,
Appuyée par Jean-Guy Carignan,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert;

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
 - 1.1 Vérification du quorum ;
 - 1.2 Ouverture de l'assemblée par le maire ;
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour ;
2. Projet de construction d'un garage municipal – Octroi d'un mandat à M. Robert Ledoux, architecte pour les services professionnels en architecture
3. Projet de construction d'un garage municipal- Octroi d'un mandat d'un mandat à l'entreprise LTT2, pour les services professionnels en ingénierie
4. Varia ;
5. Période de question ;
6. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

R18SE06-195

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL – MANDAT À ROBERT LEDOUX ARCHITECTE

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal, le conseil juge nécessaire de retenir les services d'un professionnel en architecture;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la demande de la Municipalité, l'architecte Robert Ledoux, du 220, rue Principale de Maniwaki, a fait parvenir à la Municipalité, une offre de services pour la préparation des plans et devis du projet cité en titre;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de l'offre de services datée du 8 juin 2018, le conseil souhaite octroyer le contrat de services tel que présenté par l'architecte Robert Ledoux;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Yves St-Jacques,
Appuyée par Jean-Guy Carignan,
Il est résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat de service à l'architecte Robert Ledoux de Maniwaki dans le dossier de construction d'un garage municipal pour la somme de 16300 \$ en plus des taxes applicables et ce, tel que suit à savoir:

Selon les termes de l'offre de services datant du 8 juin 2018

- Étape préliminaire 6 500 \$
- Plans et devis: 9 800 \$

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R18SE06-196

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL – MANDAT À LH2

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de construction d'un garage municipal, le conseil juge nécessaire de retenir les services d'un professionnel en ingénierie;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la demande de la Municipalité, monsieur Alexandre Hudon, ingénieur de la Firme LH2 inc. , du 604, boul. Albiny-Paquette de Mont-Laurier, a fait parvenir à la Municipalité, une offre de services portant le numéro 18-57 pour les services professionnels en mécanique, électricité et structure pour la préparation des plans et devis de la construction d'un garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'analyse de l'offre de services portant la référence 18-57, le conseil souhaite octroyer le contrat de services tel que présenté par la firme LH2 Inc. ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Yves St-Jacques,
Appuyée par Anne Langevin,
Il est résolu à l'unanimité

D'OCTROYER un contrat de service à la firme LH2 Inc. de Mont-Laurier dans le dossier de construction d'un garage municipal pour la somme de 15 200 \$ en plus des taxes applicables et ce, tel que suit à savoir:

Selon les termes de l'offre de services :

- Plans et devis, mode conception-réalisation 14 000 \$
- Visites de chantier (3 estimées) 1 200 \$
- Les visites de chantier sont au prix forfaitaire de 400.00\$ par visite et seront effectuées en fonction des besoins.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

LEVÉE DE LA RÉUNION

R18SE06-197

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur une proposition de Jean-Guy Carignan,
Appuyée par Yves St-Jacques;
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée extraordinaire à 16:05

ADOPTÉE

Ronald Cross
Maire

Jim Smith
Directeur général